La protection de l'environnement ; un enjeu majeur pour le SIAEP ARGENTRE SUD

Les risques du mauvais raccordement des habitations aux réseaux d'assainissement :

- risques de pollution des cours d'eau ;
- risques de saturation des réseaux d'eaux usées ;
- risques de saturation prématurée de la station d'épuration et des installations de relevage.

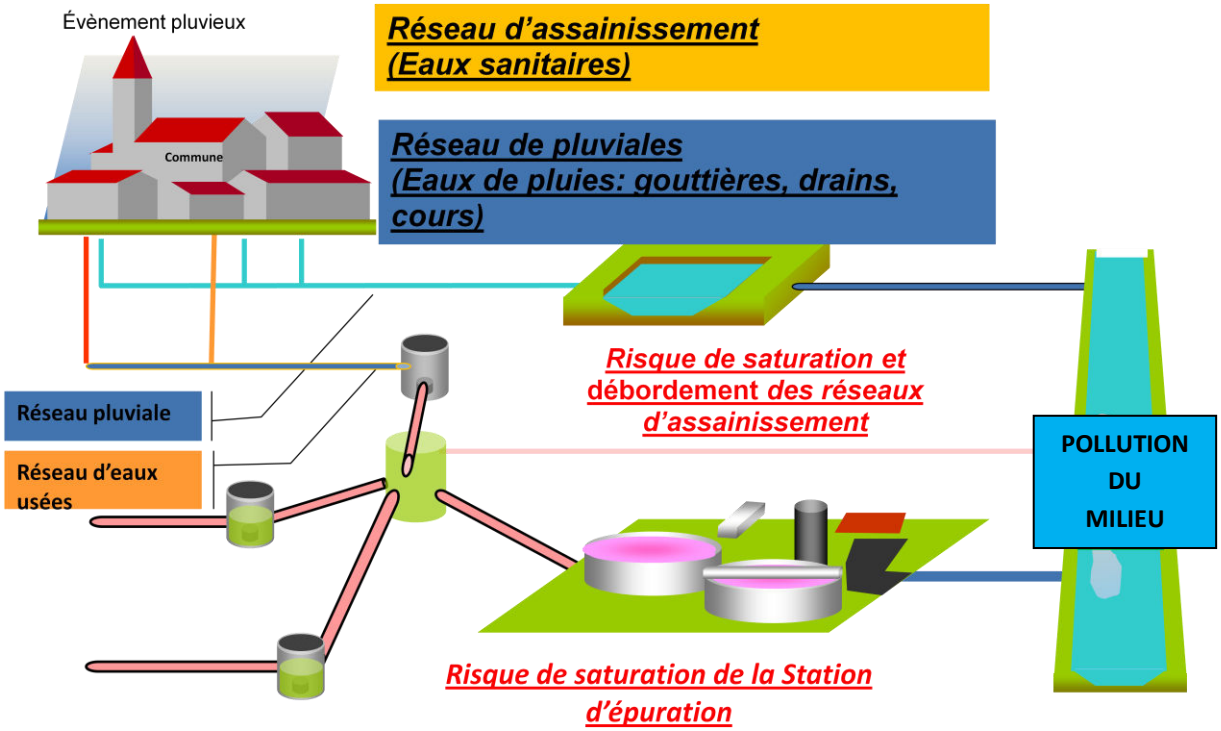

Le bon raccordement aux réseaux d'assainissement de chacune des habitations se traduit par :

- le raccordement au réseau d'eaux usées de tous les appareils ménagers, des WC, lavabos.
- le raccordement au réseau d'eaux pluviales de toutes les gouttières, grilles extérieures de récupération des eaux de pluies, drains.

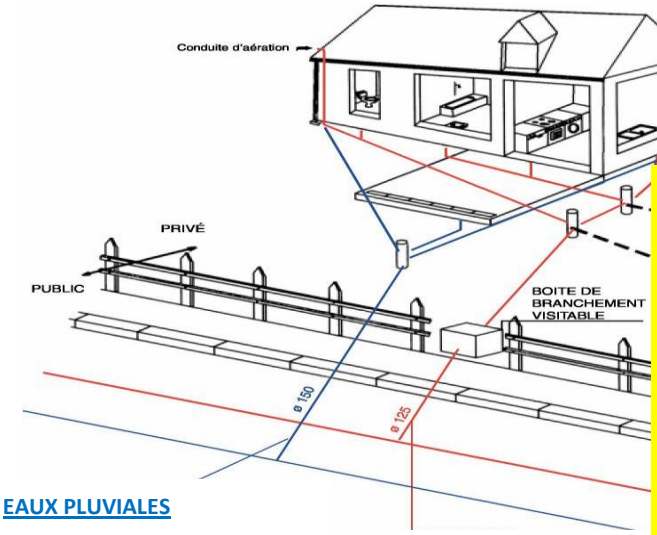

Il est interdit de jeter dans les réseaux :

- **Lingettes,**
- **Serviettes hygiéniques,**
- **Solvants, peintures.**

Eléments à l'origine de dysfonctionnements sur le réseau et entraînant des surcoûts de gestion

EAUX PLUVIALES

Eaux de gouttières, terrasses, cours, descente de garage, drainage, pompe à chaleur

EAUX USEES

Eaux de cuisine, salle de bain, buanderie, WC, bondes siphoïdes, évier

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la société SAUR au 02 44 71 05 50